

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie



MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

**CONFERENCE SUR LA VOLATILITE DES
PRIX DES PRODUITS AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES :**
Vues et Perspectives *africaines*

Paris les 14 et 15 juin 2011

PLAN DE PRESENTATION

I – INTRODUCTION

**II - CONTEXTE DE LA MANIFESTATION DE LA VIE
CHEREMANIFESTATION DE LA CRISE**

III. MANIFESTATION DE LA CRISE

IV - MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT


V - LES RESULTATS

VI - CONCLUSION

I. INTRODUCTION

Le Togo n'a pas été épargné par le phénomène de la vie chère caractérisé par une brusque flambée des prix des produits de premières nécessité et denrées alimentaires de base. Cette situation a accentué la vulnérabilité des ménages qui ont été exposés à l'insécurité alimentaire.

.



En réponse à situation, le Gouvernement a initié et mis en œuvre une stratégie de relance de la production agricole assortie d'un plan d'action triennal axé prioritairement sur l'accroissement de la production agricole, et plus spécifiquement celle des céréales (maïs, sorgho et riz), afin de couvrir les besoins alimentaires du pays et dégager des excédents substantiels exportables.

II. CONTEXTE DE LA MANIFESTATION DE LA VIE CHERE

✓ Une production agricole relativement faible

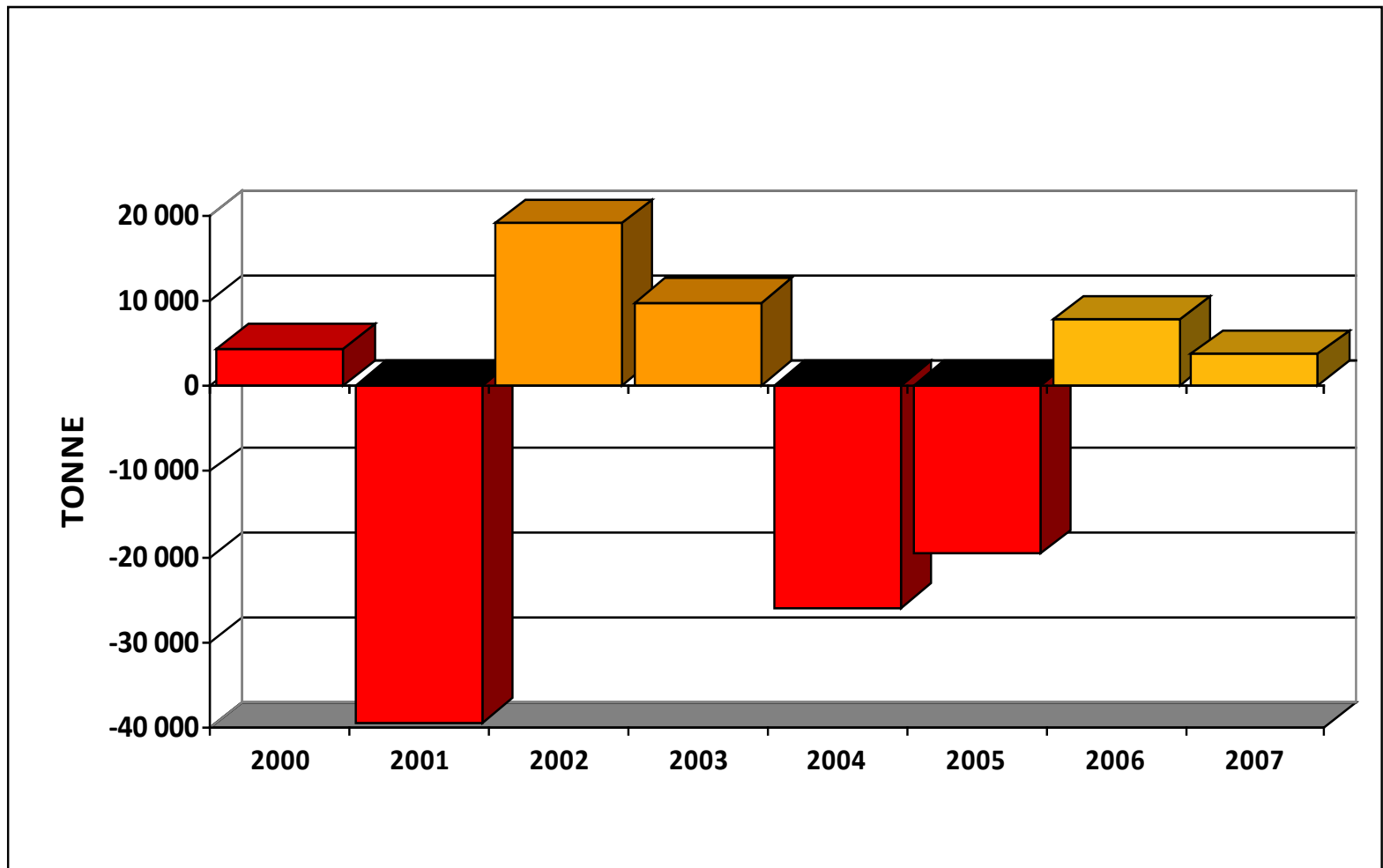
Tableau 1: Evolution de la production agricole de 2000 à 2007

CULTURES	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Maïs	401 053	405 780	403 228	422 644	414 354	356 555	395 729	468 156
Sorgho-Mil	262 729	262 249	240 848	245 358	217 000	233 242	245 954	287 849
Riz paddy	32 413	32 110	32 014	28 614	32 276	32 605	32 228	32 717
Igname	51 220	53 948	66 919	69 984	58 761	51 358	53 608	58 431
Manioc	123 941	109 014	131 907	115 811	115 938	109 947	103 894	125 740
Haricot	144 310	147 496	169 825	145 566	159 002	144 275	142 510	178 707
Arachide	53 894	58 841	51 730	63 313	59 286	54 093	57 572	57 882

CONTEXTE DE LA MANIFESTATION DE LA VIE CHERE (suite)

✓ **Un bilan alimentaire vivrier relativement instable**

Figure: Evolution du bilan céréalier de 2004 à 2007



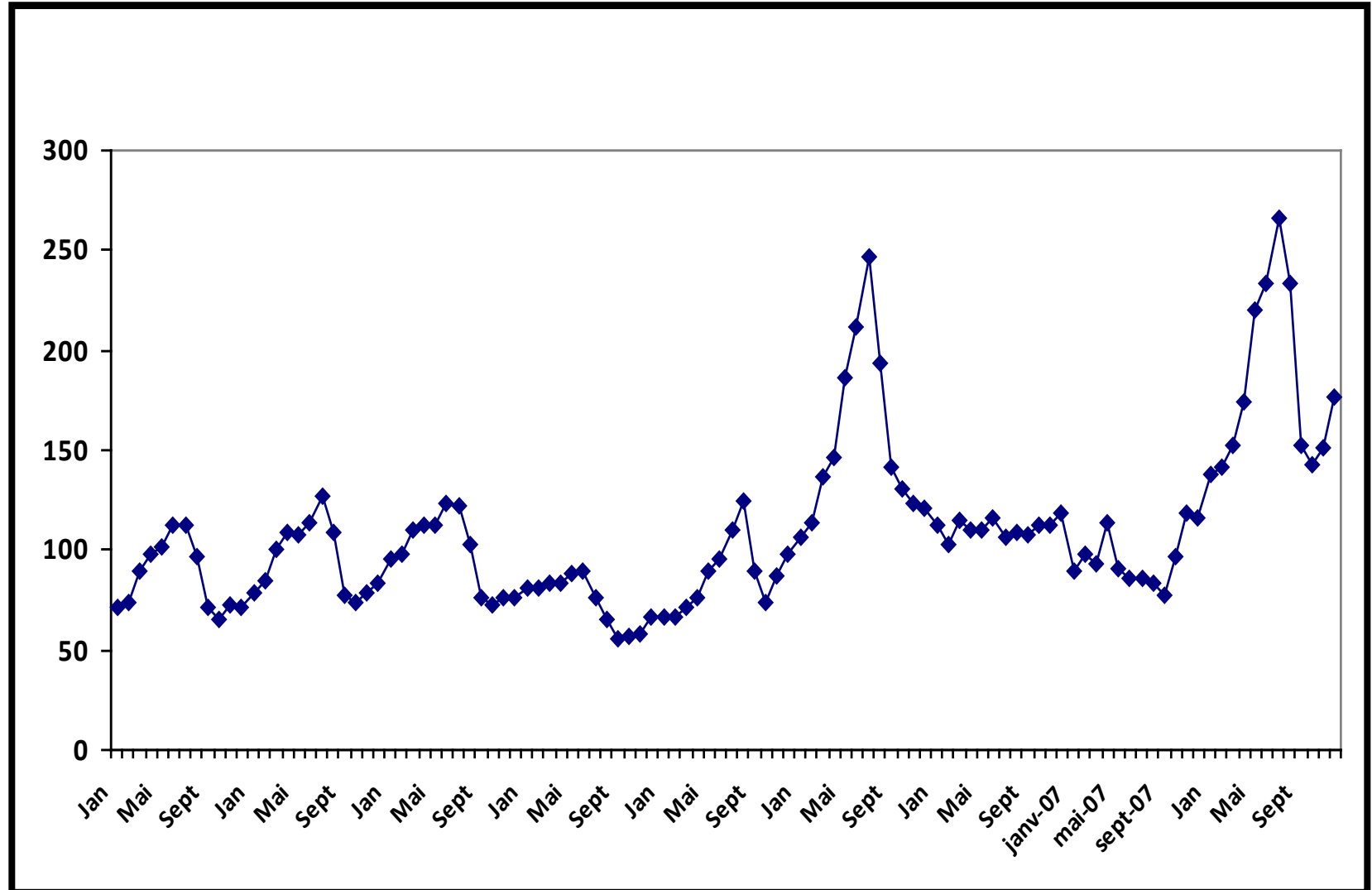
III. MANIFESTATION DE LA CRISE

✓ Une hausse généralisée des prix

Cultures	2002-2006	2007		2008		
	Prix moyen (F/Kg)	Prix moyen (F/Kg)	Variation par rapport à 2002-2006 %	Prix moyen (F/Kg)	Variation par rapport à 2002-2006 %	Variation par rapport à 2007 %
Céréales	145	138	-5	218	50	58
Maïs	105	96	-9	182	73	90
Sorgho	133	113	-15	227	71	101
Mil	123	97	-21	189	54	95
Riz paddy	124	121	-2	168	35	39
Riz décortiqué	240	263	10	326	36	24

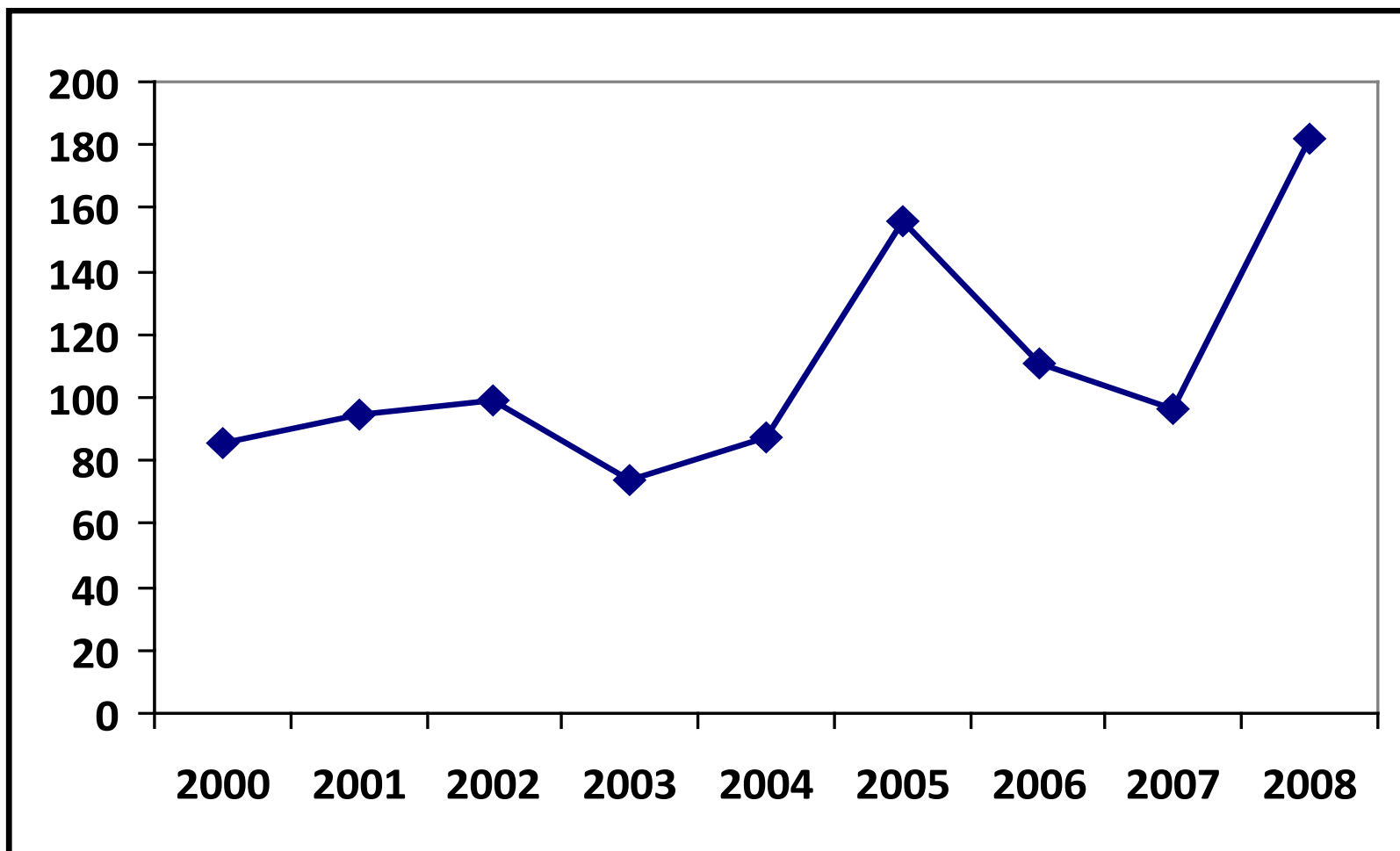
III-MANIFESTATION DE LA CRISE (suite)

**EVOLUTION DES PRIX DU MAIS AU PRODUCTEUR ENTRE
JANV 2000 ET DEC 2008**



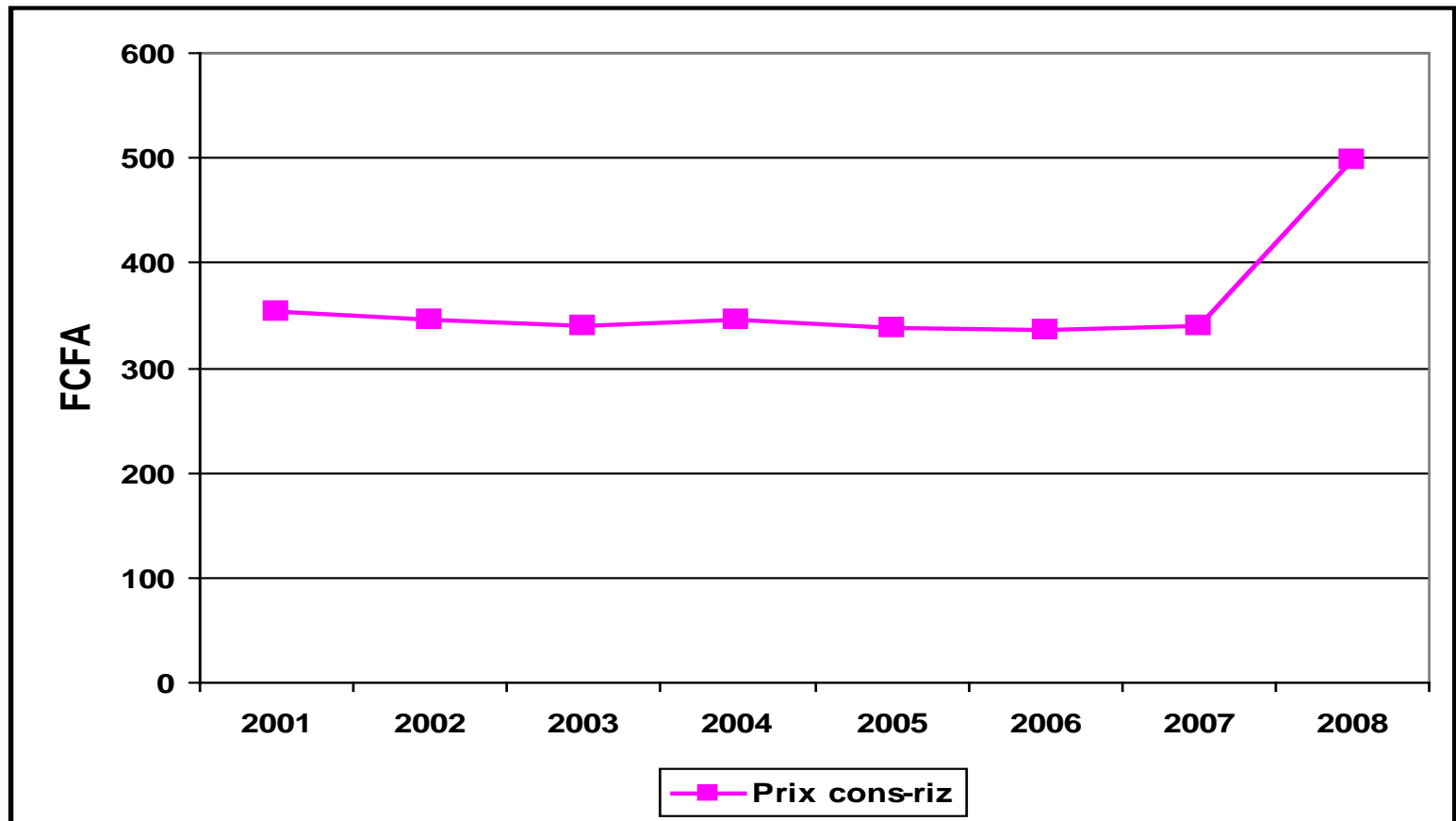
MANIFESTATION DE LA CRISE (suite)

EVOLUTION DES PRIX MOYENS ANNUELS DU MAIS AU PRODUCTEUR



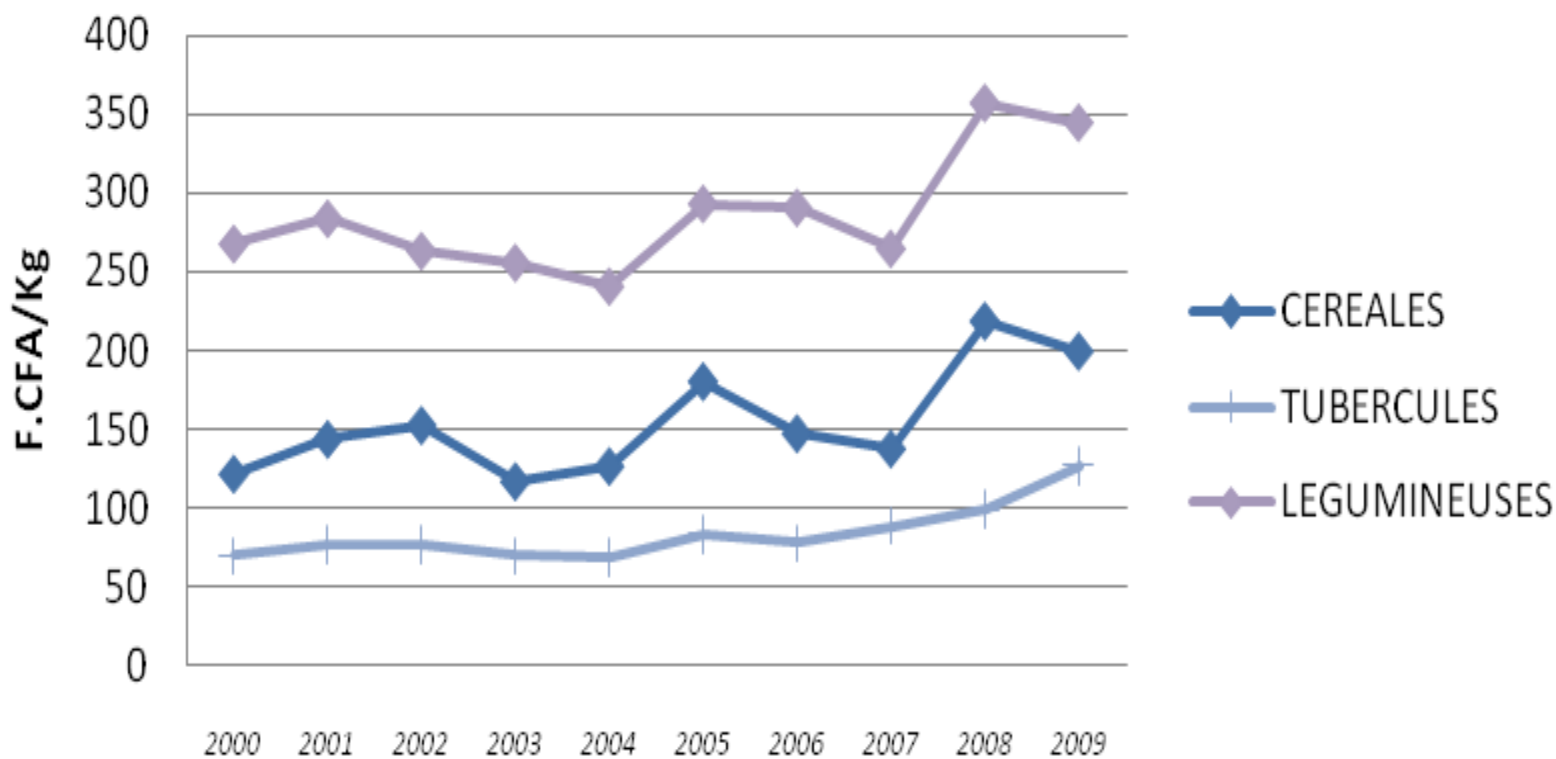
III-MANIFESTATIONS DE LA CRISE (suite)

Figure : Evolution des prix du riz à la consommation de 2000 à 2008



III-MANIFESTATIONS DE LA CRISE (suite)

Evolution des prix au producteur des principaux produits vivriers





IV. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

4.1. MESURES CORRECTIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

Conscient de la gravité de la crise, le Gouvernement a pris des mesures en vue de permettre à toutes les couches sociales de faire face au phénomène général de la vie chère, aux difficultés liées à la flambée des prix des produits pétroliers et de premières nécessités, et aux effets induits par les inondations que le pays a connues au cours des mois de juillet et d'août 2008.

MESURES CORRECTIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT (suite)

1- *Mesures tendant à réduire le prix des denrées alimentaires*

- Subventions des prix au consommateur des produits énergétiques;
- Maîtrise des coûts de transport des biens et des personnes;
- Lutte contre la fraude et la spéculation sur les denrées alimentaires;
- Contrôle des prix et maintien des prix des produits sensibles;

MESURES CORRECTIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT (suite)

- Interdiction d'exporter les produits vivriers locaux;
- Mise sur le marché de stocks de régulation ou de sécurité;
- Mise à disposition des producteurs des intrants;
- Etc.

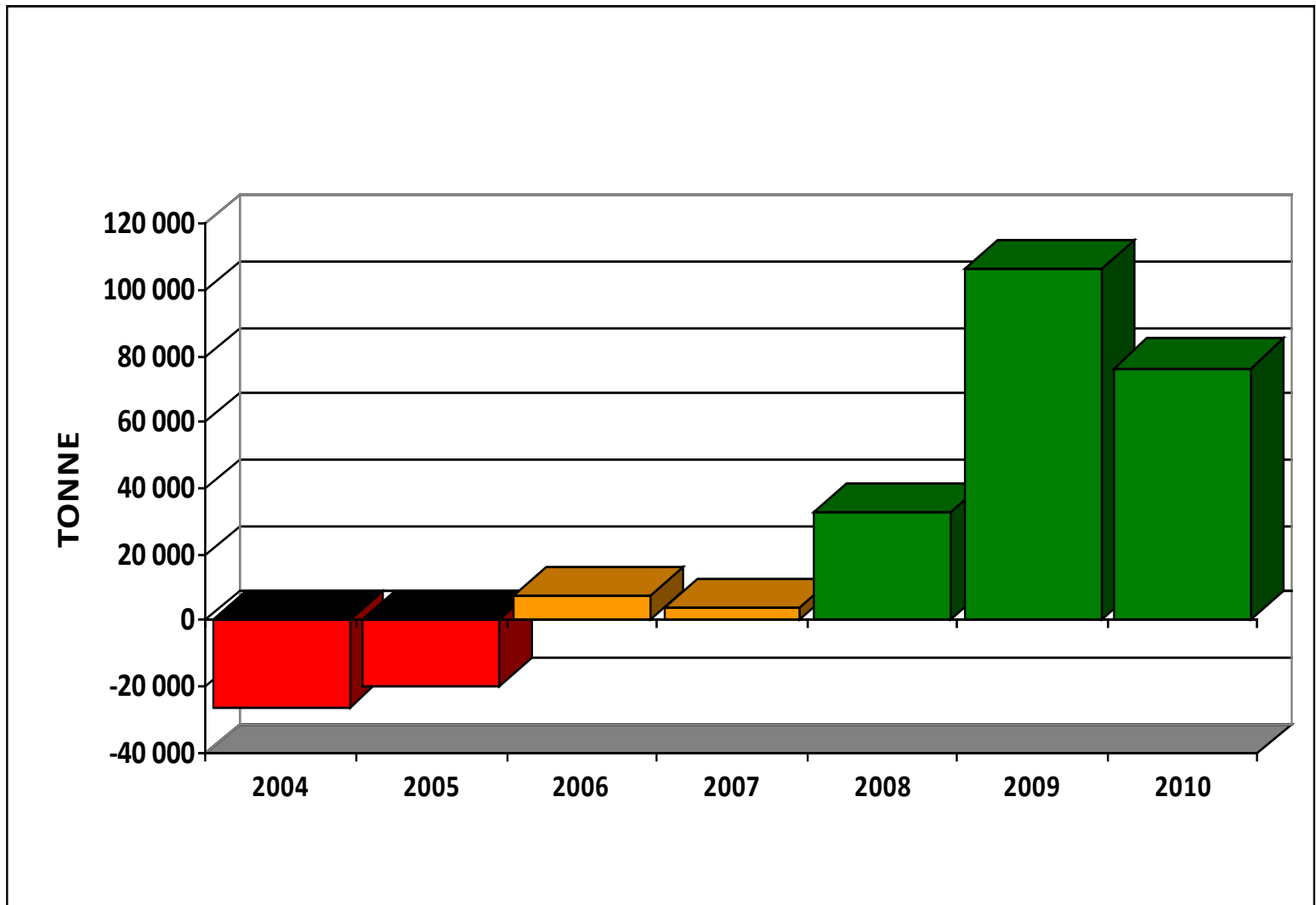


V. LES RESULTATS

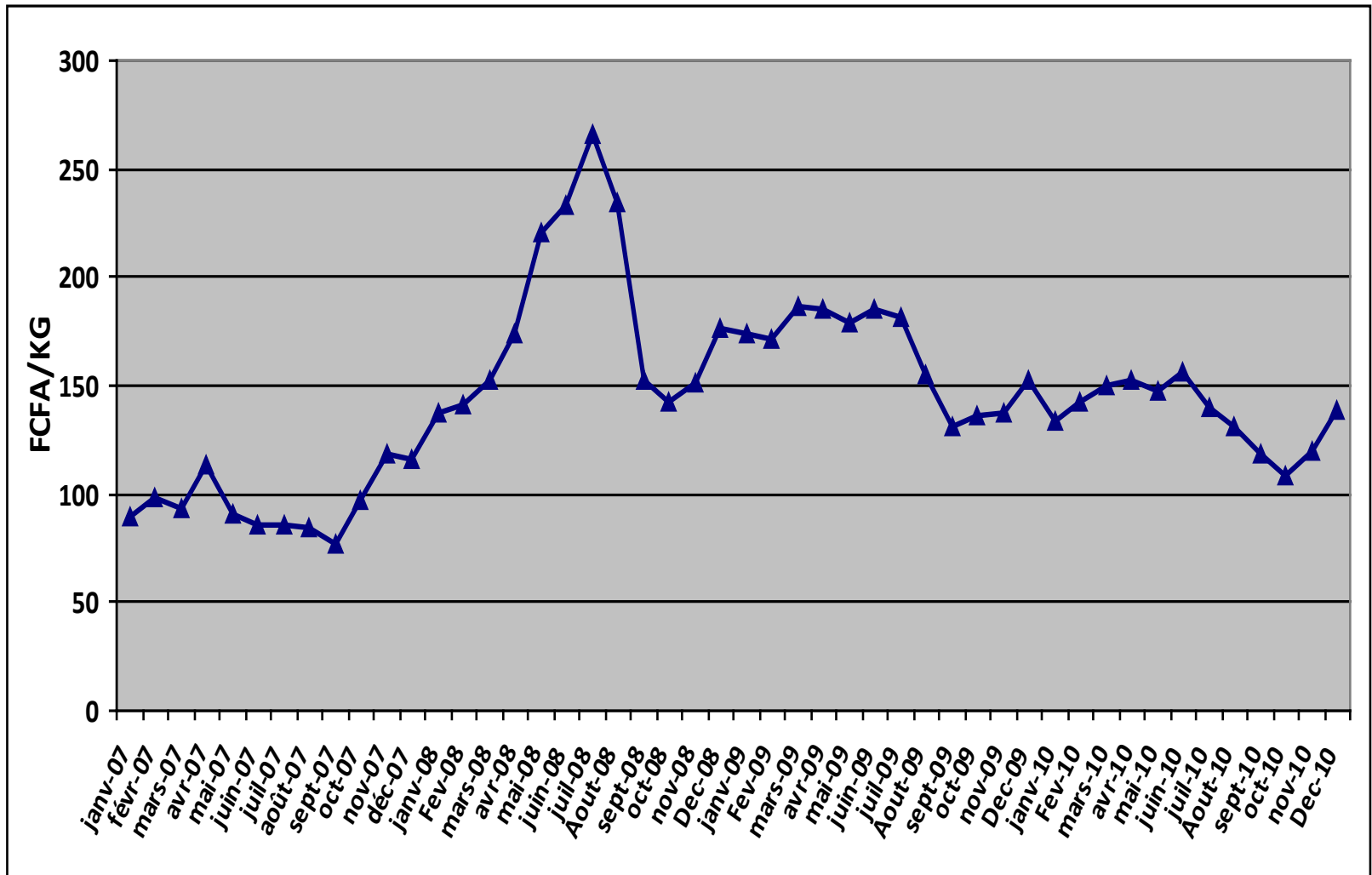
5.1 AUGMENTATION SENSIBLE DE LA PRODUCTION

CULTURES	2007/08	2008/09	Variation par rapport à 2007	2009/10	Variation par rapport à 2007	2010/11	Variation par rapport à 2007
Mais	468 156	494 963	6%	518 955	11%	534 573	14%
Sorgho	215 368	213 007	-1%	216 436	0%	223 596	4%
Mil	72 481	72 048	-1%	71 468	-1%	73 777	2%
Riz paddy	32 717	36 492	12%	45 702	40%	47 403	45%
Igname	58 431	62 775	7%	69 178	18%	71 528	22%
Manioc	125 740	131 425	5%	143 427	14%	147 336	17%
Haricot	178 707	191 165	7%	203 748	14%	210 617	18%
Arachide	57 882	67 357	16%	67 691	17%	69 621	20%

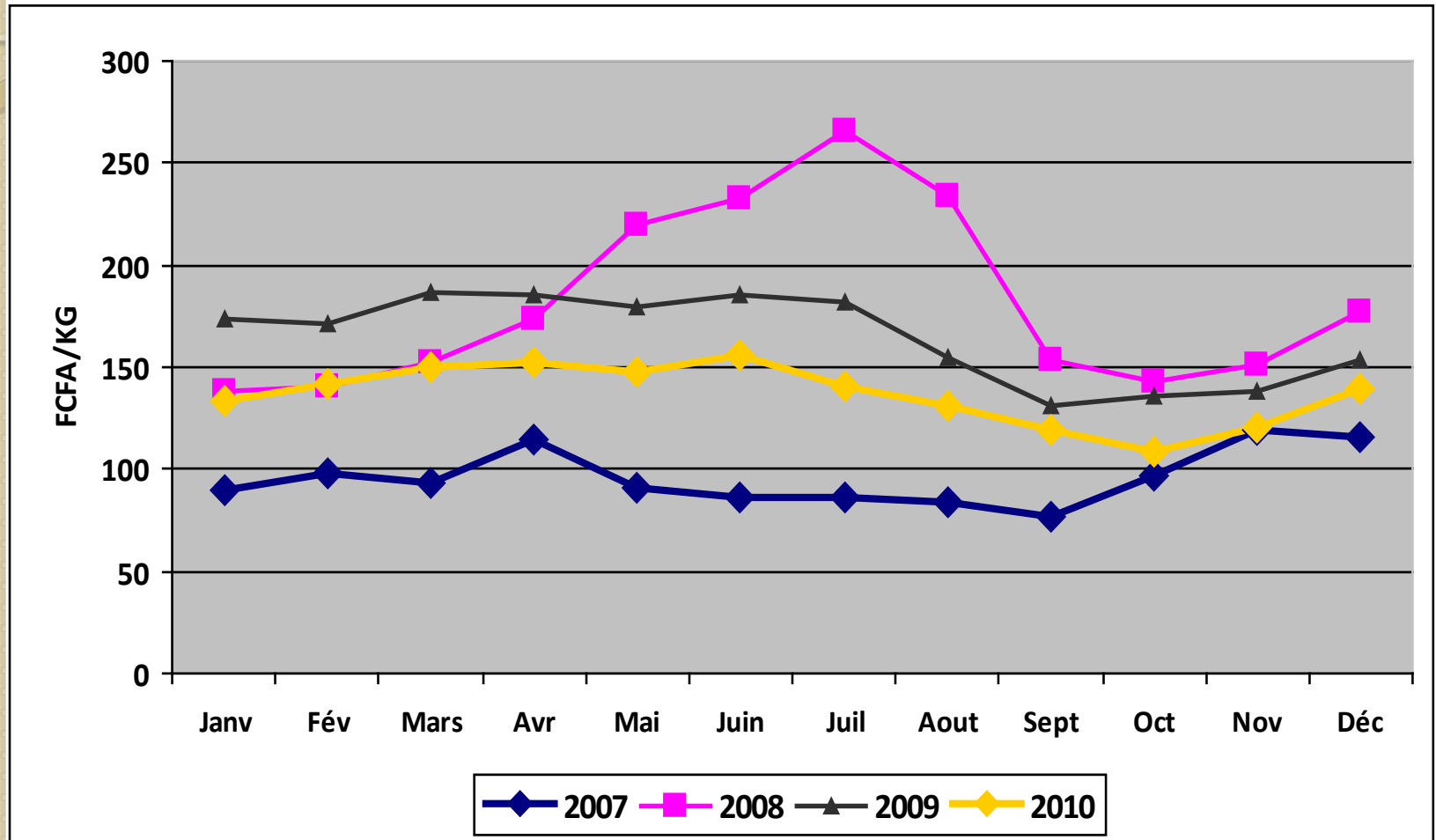
5.2 Evolution du bilan céréalier de 2004 à 2010



5.3 Evolution des prix du maïs de janvier 2007 à décembre 2010



5.4. Evolution des prix mensuels du maïs de 2007 à 2010



VI- CONCLUSION

- Le Togo ne manque pas de potentialités pour maintenir durablement la croissance. Les superficies actuellement consacrées aux cultures porteuses de croissance peuvent doubler ou tripler sans porter préjudice à l'environnement.
- Malheureusement ces filières ne sont pas organisées, ce qui complique l'introduction des innovations (manque de professionnalisme, de moyens financiers, de moyens matériels modernes).
- Des investissements adéquats visant à réduire toutes ces contraintes permettront le renforcement du secteur agricole

VI- CONCLUSION

- L'accès au financement sur un taux d'intérêt réduit constituera le gage majeur du développement des activités agricoles.
- La constitution d'un fonds approprié pour l'agriculture est vivement recommandée.
- La vision et les efforts des décideurs et partenaires au développement devront consister à installer, à moyen terme, le pays en développement sur le marché extérieur, ce qui oblige à briser rapidement toutes les contraintes qui freinent et qui freineront encore la croissance de la production agricole.



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**